



ODP Afrique

IOPD Africa



**ASSEMBLEE 2022 D'INSTALLATION DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION de L'ODP AFRIQUE**

RAPPORT DE SYNTHESE

Février 2022

L'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP), est un espace ouvert aux villes et établissements humains, aux institutions et organisations internationales, nationales et locales, aux universités et centres de recherche qui souhaitent connaître, échanger ou approfondir la réflexion sur la démocratie participative au niveau local dans le but d'améliorer la démocratie et la gouvernance locale. Son siège mondial est à Barcelone et l'OIDP travaille en collaboration avec CGLU, Metropolis et différentes institutions internationales.

La Coordination pour l'Afrique de l'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP Afrique) a été lancée le 7 décembre 2012 à Dakar, sous la présidence du Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales du SENEGAL, le Directeur des Programmes de ONU Habitat (Nairobi-KENYA), le Secrétaire Général de l'Observatoire International (Barcelone-ESPAGNE), le Président de l'union des Associations des Élus Locaux (UAEL) du SENEGAL et en présence de 156 participants venant de 13 pays d'Afrique.

Par résolution de la 19ème Assemblée Générale de l'OIDP à Mexico, l'OIDP Afrique s'est engagé à la redynamisation des instances par la désignation des représentants politiques (Présidents et Vice-Présidents) pour les 5 sous-régions (Afrique Australe, Afrique Centrale, Afrique de l'Est, Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest) et le choix de Points Focaux sous régionaux (instances opérationnelles): Organisations de la Société Civile.

Suivant un long processus de consultation, les caucus sous régionaux se sont tenus durant l'année 2021, et ont permis d'arriver à un choix consensuel de deux élus locaux dans chaque sous-région de l'Afrique, assurant le rôle de Président (e) et Vice-Président (e) de la sous-région. Pour finaliser cette mise en place et définir les perspectives de collaboration, l'OIDP Afrique a organisé l'Assemblée générale ayant permis l'installation de son conseil d'administration qui regroupe les autorités locales désignées au cours des caucus, ainsi que divers acteurs de la société civile, des universitaires et des représentants des Etats.

La rencontre de l'assemblée s'est tenue le **jeudi 17 février 2022 à 10h GMT** sur la plateforme Zoom a enregistré une soixantaine de participants venant de 10 pays (Cameroun, Côte d'Ivoire, Espagne, Ethiopie, France, Madagascar, Maroc, Mozambique, RD Congo, Sénégal).

La rencontre a débuté avec les salutations de Monsieur Bachir Kanouté à l'endroit des personnalités invitées, des membres du conseil et des participants de la session. Il a ensuite procédé à un cadrage de la session en déclinant l'agenda, mais aussi en revenant sur le contexte de création de l'OIDP, le lancement de la coordination Afrique, les objectifs et le panorama des pays. Après cette brève mise en contexte, M. KANOUTE a introduit les différentes personnalités présentes au webinaire, avant de laisser place aux allocutions officielles d'ouverture.

1. OUVERTURE DES TRAVAUX

La première allocution a été prononcée par **M. Éric PIOLLE**, Maire de Grenoble et Président de l'OIDP. M. PIOLLE a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'Administration de l'OIDP et axé son discours sur le contenu de la prochaine conférence de l'OIDP, qui se tiendra du 7 au 10 Décembre 2022 dans la ville de Grenoble, en France, et dont le thème portera sur « la Démocratie en Action ». Plus spécifiquement, trois (3) grandes thématiques feront l'objet de la conférence, à savoir i) la transition écologique et le défi climatique, ii) la justice sociale et la lutte contre les inégalités et enfin iii) la problématique de la jeunesse.

M. le Maire a clos son allocution en annonçant que Grenoble a été choisie pour incarner en 2022 la Capitale Verte de l'Union Européenne (label qui lui permettra d'élargir ses actions en faveur de l'environnement) et que la cérémonie de clôture coïncidera avec la 21^e Conférence de l'OIDP.

Prenant la parole par la suite M. **Issaka Garba ABDOU**, Coordonnateur du Secrétariat du Comité Technique Spécialisé n°8 de l'Union Africaine s'est félicité de l'initiative, du fait que les actions de l'OIDP Afrique s'alignent avec les perspectives de l'Union Africaine, en lien avec la mise en œuvre de la Charte africaine des valeurs, des principes et des normes de la décentralisation et de la gouvernance locale. Il évoque également des pistes de collaboration, notamment la conduite conjointe d'activités de plaidoyer en faveur de la signature de la Charte, qui requiert un certain nombre de ratifications pour sa mise en œuvre effective. Comme piste de collaboration, M. ABDOU revient aussi sur la possibilité de travailler dans le cadre la mise en place du Haut Conseil des Collectivités Locales de l'Union Africaine. M. ABDOU a terminé son allocution, en souhaitant une heureuse suite à cette collaboration nouvelle.

Dans son allocution, **Dr. Adama DIOUF**, Ministre Conseiller et Président de l'Union des Associations des Élus Locaux, soutient que des espaces comme l'OIDP sont des cadres dont les acteurs du développement local ont grand besoin. Il est aussi revenu sur la question de la participation, qui est un principe institutionnel du Code Général des Collectivités Territoriales au Sénégal et sur l'importance de donner corps à ce principe.

Dr. DIOUF a enfin évoqué l'importance du plaidoyer en faveur des politiques de décentralisation, notamment en identifiant leurs forces et faiblesses. Dr. DIOUF a clos son discours en réitérant son engagement dans cette collaboration qu'il souhaite fructueuse.

Mme Aminata Mbengue NDIAYE, Présidente du Haut Conseil des Collectivités Territoriales du Sénégal a entamé son discours en saluant l'audience, mais aussi en exprimant sa joie d'avoir été conviée à l'assemblée de l'OIDP Afrique et en félicitant le travail en faveur des collectivités territoriales. Mme NDIAYE a ensuite partagé différentes expériences qu'elle a eu à mettre en œuvre durant sa longue carrière de Maire, et portant notamment sur l'équité dans la gouvernance locale en collaboration avec le PNUD et ONU Femmes, sur le contrôle citoyen, la scolarisation des filles mise en œuvre par des femmes enseignantes et l'emploi des jeunes notamment dans le secteur du nettoyage.

Elle a ensuite clos son allocution en présentant les missions du Haut Conseil, notamment la mise en œuvre, l'élaboration et l'évaluation de toutes les politiques de décentralisation, de développement local et d'aménagement du territoire, dont la réussite n'est garantie que par une bonne articulation entre la démocratie participative et la démocratie représentative.

2. LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'issue des allocutions d'ouverture, M. KANOUTE a procédé à la présentation la structure du conseil d'administration de l'OIDP Afrique, dont la composition est la suivante :

Composition du Conseil d'Administration: 13 membres:

- 🇷🇺 **Président de l'OIDP Afrique**
- 🇷🇺 **5 élus locaux représentants Sous régions d'Afrique**
- 🇷🇺 **3 de la Société Civile et partenaires stratégiques**
- 🇷🇺 **1 Universitaire,**
- 🇷🇺 **1 Représentant SCT n°8 de l'Union Africaine**
- 🇷🇺 **1 Représentant Partenaires au Développement,**
- 🇷🇺 **Coordinateur de l'OIDP Afrique (Secrétariat du CA)**



Les membres du Conseil d'administration ont été introduits et chacun a eu une prise de parole pour se présenter brièvement, présenter sa biographie, notamment son poste ou sa fonction

occupé, ses expériences antérieures, les initiatives majeures auxquelles il/elle a participé mais aussi son parcours académique et les certifications qu'il/elle a obtenues.

1) Elus locaux représentant les sous-régions

- **Afrique Australe** : M. Calisto COSSA, Maire du Conseil Municipal de Matola, MOZAMBIQUE
- **Afrique Centrale** : Mme Monique AYI, Maire de Dzeng, CAMEROUN
- **Afrique de l'Est** : Mme Rondro ANDRIAMAHASORO, Maire d'Ampasy Nahampoana, MADAGASCAR
- **Afrique du Nord** : M. Mohamed SEFIANI, Maire de la Municipalité de Chefchaouen, MAROC
- **Afrique de l'Ouest** : Jean Marc YACE, Maire de Cocody, COTE D'IVOIRE

2) Représentant de la Société Civile

- Mme Espérance MWAMIKAZI, Coordinatrice de l'Association APEF (Action Pour l'Enfant et la Femme), RD CONGO,
- M. Ousseynou NGOM, Responsable Programmes de Hewlett Foundation, AFRIQUE
- Mme SY Mame Aïssatou, Chargé de Programmes Enda ECOPOP, SENEGAL

3) Représentant des Partenaires au Développement

- M. Oumar SYLLA, Directeur pour la Région Afrique, ONU Habitat

4) Représentant des Universités

- Représentant Université (à finaliser)

5) Représentant des Etats

- Représentant du Ministère du Développement Local, (à finaliser)

6) Coordination OIDP Afrique

- Monsieur Bachir KANOUTE, Coordinateur d'OIDP Afrique

Monsieur Oumar SYLLA, Directeur pour la Région Afrique d'ONU Habitat et représentant des partenaires au développement n'a pas pu se présenter, du fait de sa déconnexion de la session, due à une connectivité instable depuis Bangui où il se trouvait en mission. Le représentant de l'Université de Witts et celui du Ministère du Développement Local de l'Egypte n'ont pu être présentés, du fait que le processus de désignation est en cours. Un délai leur est accordé jusqu'au 15 mars pour désignation ou remplacement.

3. LA STRUCTURE DES STATUTS DE L'OIDP AFRIQUE

Les statuts et divers textes ayant été envoyés à tous les membres, il s'est agi, au cours de cette réunion, de recueillir les observations et suggestions sur les textes. Auparavant, une

présentation de la structure des statuts a été faite à l'assemblée. Les 14 articles du statut ont été présentés et adoptés.

Structure du statut de l'OIDP Afrique	Structure du statut de l'OIDP Afrique (suite)
Préambule	
Article 1 : Objet de l'OIDP Afrique	Article 9 : Structure de Gouvernance
Article 2 : Siège et langue de l'OIDP-Afrique	9.1 : L'Assemblée générale
Article 3 : Valeurs et principes de l'observatoire	9.2 : le Conseil d'Administration (CA)
Article 4 : Objet et but de l'Observatoire	Article 10 : Présidence
Article 5 : Adhésion	Article 11 : Bureau Exécutif ou Coordination Exécutive
5.1 - Des Membres Associés	Article 12 : Dispositions Financières Générales
5.2 - Des Membres Collaborateurs	Article 13: Pouvoir Légal et Caractère d'OIDP-Afrique
5.3 - Des Membres Honoraires	Article 14: Règlements
Article 6 : Droits et Obligations des Membres	
Article 7 : Adhésion et perte de la qualité de membre	
Article 8 : Cotisations des membres	

4. LA PLATEFORME D' ACTIONS DE L'OIDP AFRIQUE

PLATEFORME OIDP AFRIQUE

www.oidp-afrique.org

<h3>TERRITOIRES</h3>	<h3>CONNAISSANCES</h3>
<ul style="list-style-type: none">• Panorama Pays• Profil Collectivités Terr.• Indice Démocratie Participative (IDP)	<ul style="list-style-type: none">• Discussion thématique• Veille et alerte• Bonnes pratiques• Prix Leadership Local
<h3>RESSOURCES</h3>	<h3>CAPACITES</h3>
<ul style="list-style-type: none">• Répertoires compétences• Documentaire• Photothèque/Vidéotheque• Médiathèque	<ul style="list-style-type: none">• Formation (<i>distance/F2F</i>)• Webinaires• Conférence Internationale• Bourse recherche 3^e Cycle

La présentation de la plateforme d'actions de l'OIDP Afrique (www.oidp-afrique.org) a laissé entrevoir les 4 grands axes d'action et d'intervention de l'OIDP Afrique :

- 1) **Territoires** : cet axe regroupe le panorama des pays membres de l’OIDP, la présentation du profil des communes africaines qui pratiquent le budget participatif, mais aussi l’Indice de la Démocratie Participative (en cours d’élaboration avec OIDP Monde), et qui a pour objectif d’évaluer la qualité de la démocratie participative dans les pays.
- 2) **Ressources** : cet axe présente le répertoire des experts qui ont été formés et habilités sur les thématiques de formation offertes par l’OIDP Afrique, mais aussi les ressources documentaires (documents et supports didactiques), les photos et les vidéos.
- 3) **Connaissances** : l’axe « Connaissances » regroupe les discussions thématiques, à l’instar des consultations sur la gestion de la pandémie de COVID-19 tenues en 2020, les veilles et alerte pour identifier les bonnes et mauvaises pratiques de démocratie participative et le Prix d’Excellence du Leadership Local qui prime les meilleures pratiques et innovations en matière gouvernance locale.
- 4) **Capacités** : le 4^e et dernier axe regroupe les formations (en ligne et en présentiel), dispensées par l’OIDP Afrique, les webinaires, les conférences internationales, mais aussi la bourse de recherche de 3^e cycle, octroyée aux chercheurs qui travaillent sur une des thématiques de la démocratie participative.

5) RAPPORT DE GESTION 2020 – 2021 OIDP AFRIQUE

Le rapport de gestion de l’OIDP Afrique 2020-2021, a été présenté à l’assistance par le Coordinateur M. KANOUTE, plus précisément les activités phares des deux exercices. Il s’agit :

- Des consultations sur la « **Gestion de la pandémie du Coronavirus en Afrique : la réponse des villes et territoires** », qui avait comme objectif le partage et la réflexion sur l’évolution de la pandémie de la COVID-19 dans le continent, à travers les expériences vécues, les impacts (sur le développement local, la démocratie et la participation citoyenne) et les stratégies de résilience ;
- De la session de formation sur le développement économique local qui s’est tenue du 3 au 13 Mars 2020 à Tunis. C’est aussi à cette occasion qu’a été signée la convention cadre de partenariat entre enda ECOPOP (point focal de l’OIDP en Afrique) et le Centre de Formation et d’Appui à la Décentralisation (CFAD) de Tunisie ;
- De la 3^e Edition du Prix de l’Excellence du Leadership Local. Cette édition a été tenue en format numérique, dû à la pandémie de COVID-19. Cependant, le format numérique a en revanche permis de gagner en audience puisqu’il a enregistré la participation de personnes se trouvant en dehors du Sénégal ;
- De la mise en place des Instances Politiques de l’OIDP Afrique, qui s’est tenue en 5

1- Afrique de l’Ouest (30 Mars 2021)
• Jean Marc YACE, Cocody COTE D’IVOIRE
• M. Baba NDIAYE, Président CR Kaolack, SÉNÉGAL
2- Afrique du Nord (13 Avril 2021)
• M. Mohamed SEFIANI, Maire Chefchaouen, MAROC
• Mme Imen OUARDANI, Adj. Maire Sousse TUNISIE
3- Afrique Centrale (27 Avril 2021)
• Mme Monique AYI, Maire de Dzeng, CAMEROUN
• M. Ghilsain NGUIMBI, Maire Dolisie, REP. CONGO
4- Afrique de l’Est (08 Juin 2021)
• Mme Rondro ANDRIAMAHASORO, Ampasy, MADAGASCAR
• xxx
5- Afrique Australe (15 Juillet 2021) à finaliser
• M. Calisto COSSA, Maire Matola, MOZAMBIQUE
• xxx

Bachir KANOUTE



caucus sous régionaux, ayant permis de désigner successivement les représentants élus pour l'Afrique de l'Ouest, du Nord, du Centre, de l'Est et enfin l'Afrique australe. Ces consultations ont également été l'occasion de lancer les appels à candidature pour les instances opérationnelles.

- De la session de formation sur la préparation et le financement de projets d'investissement, qui s'est déroulée du 24 novembre au 16 décembre 2020 au Centre International de Formation des Autorités et des Leaders (CIFAL) de la Ville de Dakar ;
- De la formation au plaidoyer des acteurs de la société civile pour l'adhésion du Togo au PGO, qui s'est tenu du 18 au 20 août 2021 à l'Agora Senghor de Lomé, et qui a été mise en œuvre par l'ONG Appui au Développement et à la Santé Communautaire (ADESCO), avec l'appui des partenaires Expertise France, CFI Développement Médias et l'Agence Française de Développement (AFD) ;
- De la formation des facilitateurs sur le guide de participation et d'engagement citoyen dans la gestion publique locale au Mali, tenue en décembre 2021 à Bamako, à la Direction générale des collectivités territoriales (DGCT) et en collaboration avec le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation du Mali, le Bureau Mali de la Coopération Suisse et le Réseau « Réussir la Décentralisation au Mali ».

6) FEUILLE DE ROUTE 2022-2023

Après la présentation du rapport de gestion, Monsieur KANOUTE a décliné le contenu de la feuille de route 2022 de l'OIDP Afrique. Il s'agit notamment :

- De l'appel à candidature pour la Présidence de l'OIDP Afrique et l'organisation des Assises de la Démocratie Participative 2023 ;
- Du 9^e Sommet AFRICITES, qui se tiendra du 17 au 21 Mai 2022 à Kisumu, au Kenya, où OIDP Afrique interviendra dans un atelier de networking ;
- Du Forum Urbain Mondial, qui aura lieu du 26 au 30 juin 2022, à Katowice, en Pologne, au cours duquel OIDP Afrique interviendra également dans un atelier de networking ;
- De la réunion du Conseil d'Administration pour la sélection de la Ville qui assurera la Présidence de l'OIDP Afrique et l'organisation de la prochaine conférence. La réunion est prévue le 10 Août 2022 à 10h GMT ;
- De la mise en place de groupes de travail pour l'élaboration de l'Indice de qualité de la démocratie participative (IDP), en collaboration avec OIDP Monde ;
- De la finalisation de l'installation des points focaux sous-régionaux et nationaux ;
- De la signature des cadres de coopération 2021-2026 (sous-régions et pays).
- De l'organisation de 4 Sessions internationales de formation sur les thématiques de Budget Participatif, Leadership Local, Développement Economique Local et Prévention et Lutte contre la Corruption.

- Des orientations sur le volet opérationnel :
 - Mise à jour du panorama des 30 pays membres de l’OIDP Afrique,
 - Mise à jour des profils des collectivités territoriales membres,
 - Organisation de 3 forums de discussions thématiques,
 - Organisation du Prix d’Excellence du Leadership Local au Sénégal mais aussi en Afrique, en collaboration avec l’Union Africaine

7) APPEL A CANDIDATURE POUR LA PRESIDENCE TOURNANTE DE L’OIDP AFRIQUE

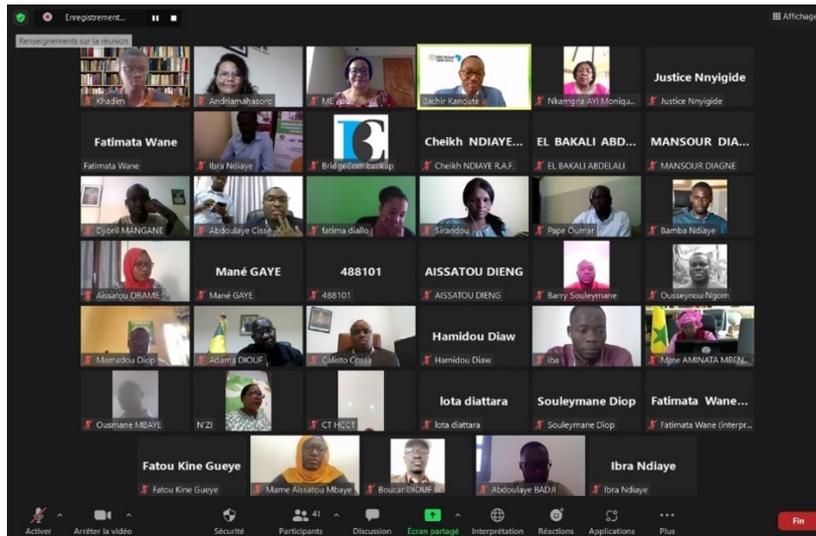
Le Coordinateur a partagé l’appel à candidature pour assurer la Présidence de l’OIDP Afrique et accueillir la Conférence 2023. Il a présenté le contexte général de l’appel, les critères d’éligibilité des villes et collectivités territoriales qui souhaitent candidater, le contenu des dossiers de candidatures ainsi que le délai de réception. Il a aussi présenté le format de désignation de la ville, qui se fera au cours de la réunion du Conseil d’administration prévue le 10 Aout 2022, et enfin, les engagements de la ville choisie pour l’organisation de la conférence et désignée Présidente de l’OIDP Afrique pour une durée de deux ans.

8) DESIGNATION DU PRESIDENT INTERIMAIRE DE L’OIDP AFRIQUE

La présentation de l’appel à candidature a ensuite laissé la place à la désignation de la ville qui assurera la présidence par intérim de l’OIDP Afrique, jusqu’à la désignation au mois d’Aout du Président de l’OIDP Afrique. A la suite des échanges, la Commune de Cocody, a été désignée. Mme Odette N’ZI, Conseillère municipale, représentante du Maire, a confirmé l’acceptation de la Commune à assurer la présidence.

9) CLOTURE

Après les remerciements de Monsieur KANOUTE, à l’endroit des éminentes personnalités et des participants présents à l’Assemblée d’installation, les allocutions de clôture de Mme la Présidente du Haut Conseil des Collectivités Territoriales et de Mme la Représentante du Maire de Cocody, désigné Président intérimaire de l’OIDP Afrique, ont mis fin à la rencontre à 12h33.



Suivez l'intégralité de l'Assemblée ici :

https://www.youtube.com/watch?v=Cm090TkE1bI&t=2s&ab_channel=EndaEcopop